



PAR COURRIEL

Québec, le 21 août 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.223



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 24 juillet dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

- « [...] Obtenir, pour les années consécutives de 2014-2015 à 2017-2018 et 2021-2022 à 2023-2024, les statistiques suivantes sur les services de réadapt-travail en CRDITED (programmes 7011, 7024, 7025 et 7031) :
- Le nombre de personnes participant à ces services de réadapt-travail selon le type de service;
 - Le profil des personnes participant à ces programmes, selon le type de service. Notamment l'âge, le genre, le type et la sévérité de l'incapacité ainsi que le plus haut niveau de scolarité atteint;
 - Le nombre d'années moyen, médian et maximal de participation aux services de plateaux de travail et de stages individuels en CRDITED;
 - Le nombre de personnes en attente de services de réadapt-travail selon le type de service ainsi que les délais moyens et médians d'attente en nombre de jours;

... 2

- Le type et la taille des organisations où prennent place les plateaux de travail et stages individuels (public/privé, à but lucratif ou non lucratif);
- Le taux de personnes cessant de participer à un service de plateau de travail ou un stage individuel en CRDITED afin d'intégrer le marché de l'emploi régulier. » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Nous désirons vous informer que pour le point 1, cette donnée est présentée dans le document « Données usagers desservis et départs ». Les données ne sont pas encore disponibles pour 2023-2024.

Pour le point 2, cette donnée est présentée dans le document « Données usagers desservis et départs ». Les usagers sont distribués par âge et par genre. Nous n'avons pas de données sur la sévérité de l'incapacité et le plus haut niveau de scolarité atteint. Les usagers sont séparés DI vs TSA à partir de 2021-2022.

Pour le point 4, cette donnée est présentée dans le document « Attente. ». Il n'existe qu'une seule donnée consolidée pour tous les programmes demandés (services d'intégration au travail). Le délai médian provincial n'est pas disponible.

Pour le point 6, le nombre de départs dans l'année se trouve dans le document « Données usagers desservis et départs ». Le MSSS ne possède pas les raisons des départs.

Pour les points 3 et 5, ces informations ne sont pas disponibles.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière